

ENSEIGNEMENTS ARTISTIQUES - ARTS PLASTIQUES
Calendrier Session 2019

	EPREUVES FACULTATIVES	EPREUVE ECRITE	EPREUVES PRATIQUES
CALENDRIER DE SESSION	Du 20 mai au 29 mai (au 28 mai pour Paris)	Lundi 24 juin de 14h à 17h30	Du 26 juin au 1^{er} juillet (8h30 – 18h)
Conservation et récupération des dossiers candidats	Le candidat apporte son dossier le jour de l'épreuve. Le centre conserve les dossiers des candidats jusqu'à l'harmonisation. Récupération des dossiers par les candidats le mercredi 5 juin – 9h/17h		Le candidat apporte son dossier le jour de l'épreuve. Le centre conserve les dossiers des candidats jusqu'à l'harmonisation. Récupération des dossiers par les candidats le mercredi 3 juillet – 9h/17h
Réunions d'entente académiques Convoquer tous les évaluateurs + coordonnateurs Selon leur académie d'origine	CRETEIL : Le mercredi 15 mai - 14h/17h Au lycée St Exupéry à Créteil PARIS : Le mercredi 15 mai - 9h/12h Au lycée Claude Monet VERSAILLES : Le mercredi 15 mai - 9h30/13h Au lycée Sonia Delaunay, 78 Villepreux	CRETEIL : Le mardi 25 juin - 14h/18h Au lieu à préciser par les IA IPR PARIS : Le mardi 25 juin – 10h-17h Au lycée Claude Monet Entente oraux : 10h-12h – Entente écrits : 14h-17h (car ce sont les mêmes professeurs pour les écrits et les oraux) VERSAILLES : Le mardi 25 juin - 14h/17h (oral + écrit) Au lycée La Bruyère, 78 Versailles Retrait des copies dans les 4 centres + lycée international de St Germain (pour candidats en OIB et spécialité arts plastiques par M. C. BIHOUIS)	
Réunions d'harmonisation académiques Convoquer tous les évaluateurs + coordonnateurs Selon leur académie d'origine	Une date commune est fixée pour les trois académies CRETEIL : Le mardi 4 juin – 9h/12h Au lycée St Exupéry à Créteil PARIS : Le mardi 4 juin - 9h/12h Au lycée Claude Monet VERSAILLES : Le mardi 4 juin – 9h30/17h Au lycée Sonia Delaunay, 78 Villepreux	Une date commune est fixée pour les trois académies CRETEIL : Le mardi 2 juillet – 8h30/12h Au lieu à préciser par les IA IPR PARIS : Le mardi 2 juillet - 8h30/12h Au lycée Claude Monet VERSAILLES : Le mardi 2 juillet – 8h30/12h Au lycée La Bruyère, 78 Versailles	
Saisie des notes	Pour les épreuves facultatives : les professeurs remettent les bordereaux de notations, à l'issue des réunions d'harmonisation, à leur centre d'affectation. Date limite de saisie : vendredi 14 juin Pour les épreuves obligatoires (écrites et orales), les notes définitives doivent être saisies le 2 juillet à 12h au plus tard . Les saisies peuvent se faire au fur et à mesure des épreuves, sans verrouillage, avant la saisie définitive des notes modifiées après harmonisation.		
Délibérations 1 ^{er} groupe	Le jeudi 4 juillet dans les centres de délibération Paris : à compléter par le SIEC Créteil : à compléter par le SIEC Versailles : à compléter par le SIEC		